

22 octobre 1996 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

## Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, sur la demande d'extradition de M. Aloïs Brunner à la Syrie, sur les relations franco- israéliennes et sur le processus de paix, Jérusalem le 22 octobre 1996.

Je serai fort bref puisque le Premier ministre d'Israël a dit les choses comme je les vois et comme je les pense. Je voudrais remercier très chaleureusement l'Etat d'Israël, son président et mon ami Benyamin Netanyahou, pour l'accueil qu'ils m'ont réservé. Je voudrais simplement dire que les entretiens que nous avons eus et notamment juste avant le déjeuner et pendant ce déjeuner de travail, ont été de mon point de vue extrêmement efficaces, importants, en tous les cas pour moi, et je m'en réjouis. Ma seule ambition dans cette région est d'être un soldat de la paix. Je n'en ai pas d'autres, évidemment. Tout ce que je pourrai faire pour aider à une meilleure compréhension réciproque entre les différents partenaires de cette région, je le ferai avec tout mon coeur. J'ai parfaitement compris la position et les sentiments du gouvernement de M. Netanyahou. Je lui ai donné mon sentiment sur les différentes composantes de la paix au Proche-Orient et je continuerai pour ma part à tout faire pour que cette paix assure une sécurité pour tous et un développement pour chacun.

QUESTION.- Monsieur le Président, lors de votre passage en Syrie, avez-vous demandé au président Assad d'extrader en France le criminel nazi Aloïs Brunner. Et si oui, qu'a-t-il répondu ?

- LE PRESIDENT.- J'ai effectivement, et d'ailleurs dès le premier entretien que j'ai eu avec le président Assad, demandé la recherche du nazi Aloïs Brunner, dit Georges Fischer, dont nous avons toutes raisons de penser qu'il habitait en Syrie et il y a d'ailleurs une demande de justice à ce sujet qui a été déposée il y a quelques mois. Le président Assad m'a dit qu'il n'était pas informé de cette situation et qu'il allait immédiatement s'en préoccuper. En tous les cas, j'ai beaucoup insisté.

- QUESTION.- (inaudible).

- LE PRESIDENT.- Sur la deuxième question, je peux vous répondre que oui, et de ma part avec beaucoup de force. Je veux dire que cela fait des années que j'interviens avec beaucoup de force pour essayer de savoir la vérité et, le cas échéant, de rendre la liberté à Ron Arad. Jusqu'ici les efforts ont toujours été infructueux. Ce qui ne me décourage pas et d'ailleurs je dois rencontrer, je crois que c'est ce soir, la famille de M. Ron Arad. Sur le premier point, je crois qu'il faut savoir clore un incident. Pour moi, il est clos. Ce n'est pas moi qui ai subi les inconvénients d'un excès de zèle, c'est vos confrères, et par conséquent c'est pour eux que j'ai protesté, ce n'est pas pour moi en réalité. Maintenant, je considère qu'après ce qui a été dit par le Premier ministre, l'incident est clos.

- QUESTION.- (inaudible).

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas entendu le début de votre question mais je pense que vous m'avez demandé si j'avais eu des échos d'une volonté belliqueuse de la part de la Syrie, ce que d'ailleurs, j'ai pu lire ici ou là dans la presse européenne et peut-être dans la presse israélienne. Non, je n'ai retiré de mes entretiens à Damas aucune espèce de sentiment de ce genre. Et pour être franc, je crois que ces informations, et je le souhaite naturellement, étaient dépourvues de tout fondement. Car il s'agirait d'une sorte de folie à tous égards. Donc, je ne crois pas qu'il y ait

de véritable fondement à ce genre d'informations. Vous savez, nous sommes dans des temps où l'intoxication va vite et l'interprétation est parfois un peu rapide. En tout cas, je n'ai ramené de ma visite à Damas aucune information de cette nature.

- QUESTION.- Monsieur le Président, pouvez-vous confirmer que la partie israélienne vous a bien demandé d'intervenir auprès de M. Arafat pour l'amener à signer les propositions d'accords sur Hébron. Et, si vous en avez eu connaissance, est-ce que vous pensez que ces propositions sont équitables aujourd'hui ? Une petite question subsidiaire : j'ai entendu M. Netanyahou s'adresser à vous comme son grand ami. Il y a deux jours c'était M. Assad qui s'adressait à vous comme son très cher ami. Est-ce que vous pensez un jour pouvoir réunir tous vos amis ?

- LE PRESIDENT.- Sur la première question, M. Haski, je n'ai pas de commentaire à faire. C'est une affaire qui intéresse l'Etat d'Israël et l'Autorité palestinienne. J'aurai probablement l'occasion d'en parler avec M. Arafat et j'en ai parlé naturellement avec le Premier ministre israélien. Je suis favorable à tout ce qui peut faire progresser la paix. Je suis pour les grands pas, mais quand c'est un petit pas, j'y suis également favorable. Et donc tout ce que je peux faire pour essayer d'inciter tout le monde à progresser sur la voie de la paix, je le fais. Je crois qu'on peut avoir des amis de diverses origines. Et je souhaite effectivement, un jour, le plus rapidement possible, pouvoir les réunir tous pour un entretien convivial et un bon dîner.\